



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

Bid Receiving
Royal Canadian Mounted Police
Procurement and Contracting Services
5th floor, 10065 Jasper Avenue NW
Edmonton, AB T5J3B1

Or by Facsimile: 780-454-4523

Réception des soumissions
Gendarmerie royale du Canada
Service des acquisitions et des marchés,
5e étage, 10065, avenue Jasper N.O.
Edmonton, AB T5J 3B1

Où par Facsimile : 780-454-4523

**SOLICITATION
AMENDMENT**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

Ce document est par la présente révisé;
sauf indication contraire, les modalités de
l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaires:

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT.

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE
EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.

Title – Sujet Automated License Plate Recognition Systems (ALPR) / Systèmes automatisé de reconnaissance de plaques d'immatriculation (ARPI)		Date Monday, April 27, 2020 / lundi 27 avril 2020
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-20-2896/A		Amendment No. – 006 N° de la modification
GETS Reference No. - N° de référence du SEAG # PW-20-00909418		
Client Reference No. - No. De Référence du Client		2020-02896
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2 :00 p.m. / 14h00	MST (Mountain Daylight Time) HNR (Heure Avancée des Rocheuses)
On / le :	Friday May 1, 2020 / vendredi 1 mai 2020	
Delivery - Livraison See herein - Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein - Voir aux présentes	Duty – Droits See herein – Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à Shawn Balaski, shawn.m.balaski@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 780-670-8592	Facsimile No. – No. de télécopieur N/A	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



La présente modification vise à :

- Répondre aux questions reçues pendant la période de soumission.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 21 : Dans la demande de renseignements concernant la modification 004 à l'appel d'offres, la réponse 19 indique : « *La présente demande de soumission relève de la clause 2010A (2018-06-21) Conditions générales : biens (complexité moyenne), et aucune exigence en matière de responsabilité n'est indiquée.* »

Cela signifie-t-il que la responsabilité est illimitée ? Si le fournisseur cause tout type de dommage (violation, garantie, indemnisation), pouvez-vous nous dire si sa responsabilité est illimitée ?

Réponse 21 : Effectivement, la responsabilité est illimitée. Le Canada confirme que les documents d'appel d'offres ne contiennent aucun plafond financier ni aucune limitation de la responsabilité du fournisseur.

Question 22 : Nous nous préparons à présenter notre proposition pour l'appel d'offres en objet et, en ce qui concerne l'exigence relative à l'autorisation de sécurité, nous sommes actuellement détenteurs d'une autorisation de sécurité de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Je me demandais si cette autorisation était suffisante pour l'exigence relative à l'appel d'offres. Qu'en est-il?

Réponse 22 : Il n'est pas nécessaire que l'habilitation de sécurité soit présentée par les fournisseurs en même temps que leur soumission.

La GRC a un processus d'habilitation de sécurité légèrement différent de celui qui est défini par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

L'habilitation de sécurité ne sera demandée qu'au fournisseur dont la proposition de soumission financière conforme est la plus basse et qui répond aux exigences techniques de la demande de soumissions.